



REPONSE DE L'OMPIC AU PROJET D'INSERTION DE LA SYNTHESE DES OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA COUR DES COMPTES

1. CONTRAT D'OBJECTIFS « HORIZON 2015 » : PREVISIONS ET REALISATIONS

L'avancement et la réalisation du contrat d'objectifs « Horizon 2015 » font l'objet annuellement d'un suivi par le Conseil d'Administration de l'OMPIC. En effet, l'Office établit chaque année deux rapports, le premier comprend le bilan des réalisations et le deuxième les indicateurs de performances (qualitatifs et quantitatifs) mesurant l'état d'exécution et d'avancement de chaque projet du contrat d'objectifs. La consolidation des résultats est effectuée pour chacun des quatre axes stratégiques.

L'année 2014, quatrième année d'exécution du plan stratégique, a connu la réalisation de 81% des objectifs escomptés :

Axe 1 : Services aux Clients	80%
Axe 2 : Environnement de La Propriété Industrielle et Commerciale (PIC)	79%
Axe 3 : Valorisation et Exploitation de la PIC	79%
Axe 4 : Pilotage, Ressources et Infrastructures	86%

Actuellement, l'OMPIC est en cours d'élaboration de la stratégie de la propriété industrielle et commerciale "2016-2020". Ses principes de base reposent sur la capitalisation des réalisations du contrat d'objectifs « Horizon 2015 » et la contribution de la stratégie PIC à la mise en œuvre des stratégies sectorielles (Plan d'accélération industrielle, Maroc numeric,...) et visent à mettre l'OMPIC au service du Maroc Emergent.

S'agissant de la méthodologie de la mise en œuvre de ce plan stratégique, une nouvelle démarche a été adoptée pour sa conception. Elle a pris en compte la recommandation de la Cour des Comptes concernant le suivi de l'avancement des projets et ce à travers :

- La conception d'indicateurs de performance plus précis permettant de mesurer la progression de la mise en œuvre des résultats de chaque domaine stratégique.
- La conception d'une comptabilité analytique adaptée aux nouveaux projets de cette stratégie.

En outre, il est prévu, en plus de l'analyse périodique des résultats de l'avancement des projets, d'effectuer une évaluation de leur retour sur investissement.

En ce qui concerne l'accélération de la mise en œuvre des projets de grande valeur ajoutée destinées à la valorisation et l'exploitation de la PIC et la promotion des services en ligne pour le plus grand nombre de prestations, la stratégie "2016-2020" qui est en cours d'élaboration, prévoit de les placer et de les inscrire parmi les priorités de l'OMPIC. En effet, deux domaines d'activités stratégiques parmi dix ont été consacrés à ces deux grands chantiers. Il s'agit de :

- Des services orientés entreprise au profit de son développement et pour la valorisation de ses actifs immatériels.
- La délivrance des titres PI conformément aux meilleures pratiques garantissant plus de sécurité juridique tout en privilégiant la dématérialisation du processus métier.

Toutefois, des premiers résultats en la matière ont déjà été atteints comme en témoignent les indicateurs de l'Indice Mondial de l'innovation (GII) qui place le Maroc au 78^{ème} rang sur 141 économies évaluées avec une progression de 14 places par rapport à 2013 et au 7^{ème} rang dans la catégorie des 34 économies à revenu équivalent (lower-middle income).

Aussi, d'autres indicateurs mondiaux de la propriété intellectuelle ont fait ressortir une appréciation positive quant à l'évolution du système de la propriété industrielle au Maroc, en effet, le Maroc est classé premier au niveau africain en termes de dépôts de brevets des résidents rapportés au PIB ainsi qu'au niveau international pour le total des dépôts de dessins et modèles industriels dans la catégorie des pays à faible revenu et revenu intermédiaire.

Pour ce qui est de la promotion des services en ligne de l'OMPIC, plusieurs prestations ont déjà atteint leur maturité telles que le dépôt et le renouvellement des marques, les demandes des certificats négatifs, consultation des états de synthèses, consultation des documents légaux...

En effet, en 2015¹, l'OMPIC a enregistré 45 988 opérations en ligne contre 42 663 en 2014, soit un taux d'évolution de 8%. Aussi, les parts de demandes en ligne par rapport au total des dépôts ont connu une nette évolution, elles s'établissent à 34% pour dépôts de marques, 18% pour les certificats négatifs, 47% pour les renouvellements des marques et 15% pour les dessins et modèles industriels.

Il est à signaler que l'OMPIC a lancé en janvier 2015, à titre expérimental, le dépôt en ligne des brevets d'invention (8 demandes ont été déposées).

2. EXECUTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE DE L'OMPIC

Concernant la rénovation du site qui abrite l'OMPIC, le budget alloué à ce projet était de près de 47 Millions Dhs. Il a été réparti sur plusieurs exercices (2008 à 2012) et financé par les ressources ordinaires de l'OMPIC.

Cette rénovation a concerné notamment :

- le réaménagement du siège de l'OMPIC ;
- le réaménagement du bâtiment annexe ainsi que la salle de conférence ;
- la construction d'un centre d'accueil ;
- l'équipement des locaux (mobilier, réseau informatique, installations techniques,...)

34 entreprises différentes ont été contractées pour réaliser ce projet. Elles ont été sélectionnées dans la plus part des cas sur appel d'offres ouvert.

En effet, sur les 31 marchés attribués à 23 entreprises, 7 ont été octroyés à une entreprise générale des travaux publics et seulement 4 ont été attribués à 2 sociétés à raison de 2 marchés chacune.

¹ Statistiques du 01/01/2015 au 18/10/2015

Prenant compte de la recommandation de la Cour des Comptes et en vue d'assurer une meilleure concurrence, l'OMPIC a mis en place plusieurs actions visant à améliorer le contrôle interne notamment à travers :

- L'amélioration et la mise à jour des procédures administratives et comptables.
- Le renforcement des niveaux de contrôle et des dispositifs pour la maîtrise des risques relatifs aux processus de gestion de la commande publique.
- Le renforcement des capacités de l'entité financière et comptable en termes d'effectif et de qualification.
- Le déploiement d'une nouvelle solution Informatique permettant la gestion de la commande publique.
- La mise en place d'une structure Audit Interne opérationnelle depuis 2011.
- La réalisation des missions d'audit par des auditeurs indépendants qui, en plus de l'audit des comptes et des états d'exécution budgétaires et l'appréciation du contrôle interne, s'assurent de la conformité des dossiers des marchés, d'appels d'offres et des bons de commande.
Les résultats de ces audits sont présentés au comité d'audit de l'OMPIC et au conseil d'administration.
- La réalisation d'audit des marchés dont le montant est supérieur à cinq millions de dirhams. Les résultats et les recommandations y afférents ont été présentés par le comité d'audit de l'OMPIC à l'occasion de la réunion du conseil d'administration tenue le 22 juin 2015.

Aussi, il est à noter que le comité d'audit de l'OMPIC constitué en 2010 présente annuellement au Conseil d'Administration de l'Office les conclusions de ses travaux qui concernent notamment, l'examen des rapports des audits interne et externe ainsi que la matrice de mise en œuvre des recommandations formulées par les organes de contrôle (Conseil d'administration, auditeurs externes, Comité d'audit, Cour des Comptes, Inspection Générale des finances...).

Par ailleurs, l'OMPIC est en cours de finalisation de la cartographie des risques de tous ses processus considérée comme un sous bassement à la stratégie 2016-2020 de la propriété industrielle et commerciale.